

(19)



(11)

EP 2 020 377 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:

04.02.2009 Bulletin 2009/06

(51) Int Cl.:

B63B 13/02 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **08161277.2**

(22) Date de dépôt: **28.07.2008**

(84) Etats contractants désignés:

**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MT NL NO PL PT
RO SE SI SK TR**

Etats d'extension désignés:

AL BA MK RS

(30) Priorité: **27.07.2007 FR 0756775**

(71) Demandeur: **Plastimo France**
56100 Lorient (FR)

(72) Inventeur: **Arribard, Moïse Yvonnick André**
56270 Ploemeur (FR)

(74) Mandataire: **Habasque, Etienne J. Jean-François**
Cabinet Lavoix
2, place d'Estienne d'Orves
75441 Paris Cedex 09 (FR)

(54) **Dalot d'évacuation d'eau, notamment pour bateau**

(57) Ce dalot d'évacuation d'eau, notamment pour bateau, adapté pour être placé dans un trou de la coque de celui-ci, comportant des moyens en forme de tube (2) à chaque extrémité desquels sont placés des moyens en forme de flasque (3, 4) de fixation et d'étanchéité sur

la coque du bateau, est caractérisé en ce que les moyens en forme de tube se présentent sous la forme d'un tube flexible dont au moins la paroi externe est filetée (en 5) et est adaptée pour coopérer avec un taraudage interne (en 6) de manchons (7) des flasques (3, 4).

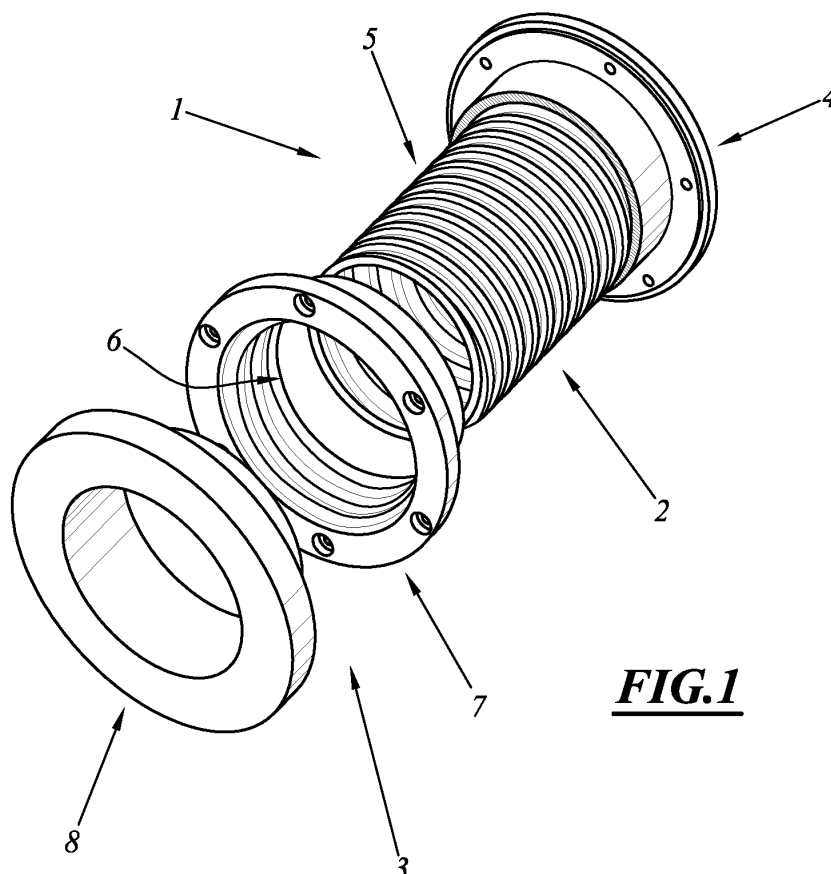


FIG.1

EP 2 020 377 A1

Description

[0001] La présente invention concerne un dalot d'évacuation d'eau, notamment pour bateau.

[0002] De tels dalots sont déjà bien connus dans l'état de la technique et sont adaptés pour être placés dans des trous de la coque de ce bateau pour permettre l'évacuation de l'eau.

[0003] De manière générale, de tels dalots sont associés par paire et sont placés symétriquement de part et d'autre du bateau, soit à l'arrière soit sur les côtés de la coque de celui-ci.

[0004] La plupart des dalots connus dans l'état de la technique sont réalisés à partir de tubes rigides, par exemple en matière plastique, pour des longueurs utiles variant entre 50 et 200 mm et à partir de pièces rigides reliées par un tuyau flexible sur lesquelles les pièces rigides sont fixées par des colliers par exemple en inox, pour des longueurs utiles supérieures à 200 mm.

[0005] On conçoit cependant que ces différents dalots connus dans l'état de la technique présentent un certain nombre d'inconvénients, notamment au niveau du nombre de pièces utilisées, de leur montage sur la coque et enfin de leur capacité à absorber les différences d'angle entre les faces interne et externe de la coque et les déformations de la coque de façon générale.

[0006] Le but de l'invention est donc de résoudre ces problèmes.

[0007] A cet effet, l'invention a pour objet un dalot d'évacuation d'eau, notamment pour bateau, adapté pour être placé dans un trou de la coque de celui-ci, du type comportant des moyens en forme de tube à chaque extrémité desquels sont placés des moyens en forme de flasque de fixation et d'étanchéité sur la coque du bateau, caractérisé en ce que les moyens en forme de tube se présentent sous la forme d'un tube flexible dont au moins la paroi externe est filetée et est adaptée pour coopérer avec un taraudage interne en de manchons des flasques.

[0008] Selon d'autres caractéristiques de l'invention, il est prévu que :

- des moyens en forme de cache formant enjoliveurs sont associés aux manchons des flasques ;
- l'un de flasques est équipé d'un clapet d'anti-remontée d'eau ; et
- l'un des flasques est équipé d'un déflecteur d'eau.

[0009] L'invention sera mieux comprise à la lecture de la description qui va suivre donnée uniquement à titre d'exemple et faite en se référant aux dessins annexés sur lesquels :

- la figure 1 représente une vue en perspective partiellement éclatée d'un premier exemple de réalisation d'un dalot selon l'invention,
- la figure 2 représente une vue en perspective d'un deuxième exemple de réalisation d'un dalot selon l'invention, et

- la figure 3 représente une vue en perspective d'un troisième exemple de réalisation d'un dalot selon l'invention.

[0010] On a en effet illustré sur ces figures et en particulier sur la figure 1, un dalot d'évacuation d'eau, notamment pour bateau, qui est adapté pour être placé dans un trou de la coque de celui-ci afin d'évacuer l'eau vers l'extérieur du bateau.

[0011] Sur cette figure 1, le dalot est désigné par la référence générale 1 et comporte des moyens en forme de tube désignés par la référence générale 2, à l'extrémité desquels sont placés des moyens en forme de flasque de fixation et d'étanchéité sur la coque du bateau.

[0012] Ces moyens en forme de flasque sont désignés par les références générales 3 et 4 respectivement.

[0013] Dans le dalot selon l'invention, les moyens en forme de tube désignés par la référence générale 2 se présentent sous la forme d'un tube flexible dont au moins une partie de la surface externe au niveau de ses extrémités, est filetée et est adaptée ainsi pour coopérer avec un taraudage interne de manchons des flasques.

[0014] C'est ainsi que l'on reconnaît sur la figure 1, un filet de vis désigné par la référence générale 5 formé au moins sur la face externe du tube flexible 2 et un taraudage interne 6 d'un manchon 7 du flasque 3.

[0015] De plus, des moyens en forme de cache formant des enjoliveurs désignés par la référence générale 8, peuvent être associés aux manchons par exemple 7 du flasque.

[0016] Les moyens en forme de tube peuvent être réalisés en matière plastique comme les manchons 7 et les enjoliveurs 8.

[0017] Bien entendu, d'autres finitions et matériaux peuvent être envisagés.

[0018] On conçoit alors qu'un tel dalot présente un certain nombre d'avantages par rapport à ceux de l'état de la technique en acceptant les différences d'angle entre les parois interne et externe de la coque et les déformations de cette coque en navigation ou au ponton lorsque par exemple des pare-battages de protection du bateau exercent une pression sur celui-ci.

[0019] Par ailleurs, un tel dalot ne nécessite pas non plus l'utilisation de colliers en inox pour assurer la fixation des manchons sur le tube, celui-ci étant par exemple coupé à la bonne longueur et les manchons étant vissés en position sur les extrémités du tube.

[0020] Bien entendu des joints d'étanchéité ou un mastic quelconque peuvent être utilisés pour améliorer encore l'étanchéité de ce dalot.

[0021] De plus le tube peut être coupé à la longueur souhaitée pour l'adapter parfaitement à la coque.

[0022] On a illustré sur la figure 2 un deuxième exemple de réalisation d'un tel dalot.

[0023] Celui-ci est désigné par la référence générale 10 sur cette figure 2 et présente une structure analogue à celle décrite en regard de la figure 1, et dans laquelle un clapet d'anti-remontée d'eau désigné par la référence

générale 11, a été associé à l'un des moyens en forme de cache.

[0024] Enfin, et comme cela est illustré sur la figure 3, dans laquelle un troisième exemple de réalisation d'un dalot désigné par la référence générale 12 a été illustré, l'un des moyens en forme de cache peut également être muni d'un déflecteur 13 destiné à empêcher toute remontée d'eau à bord du bateau.

[0025] Bien entendu, d'autres modes de réalisation encore peuvent être envisagés.

Revendications

1. Dalot d'évacuation d'eau, notamment pour bateau, adapté pour être placé dans un trou de la coque de celui-ci, du type comportant des moyens en forme de tube (2) à chaque extrémité desquels sont placés des moyens en forme de flasque (3, 4) de fixation et d'étanchéité sur la coque du bateau, **caractérisé en ce que** les moyens en forme de tube se présentent sous la forme d'un tube flexible dont au moins la paroi externe est filetée (en 5) et est adaptée pour coopérer avec un taraudage interne (en 6) de manchons (7) des flasques (3, 4).
2. Dalot d'évacuation d'eau selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** des moyens en forme de cache formant enjoliveurs (8) sont associés aux manchons des flasques.
3. Dalot d'évacuation d'eau selon la revendication 2, **caractérisé en ce que** l'un de flasques est équipé d'un clapet (11) d'anti-remontée d'eau.
4. Dalot d'évacuation d'eau selon la revendication 2 ou 3, **caractérisé en ce que** l'un des flasques est équipé d'un déflecteur (13) d'eau.

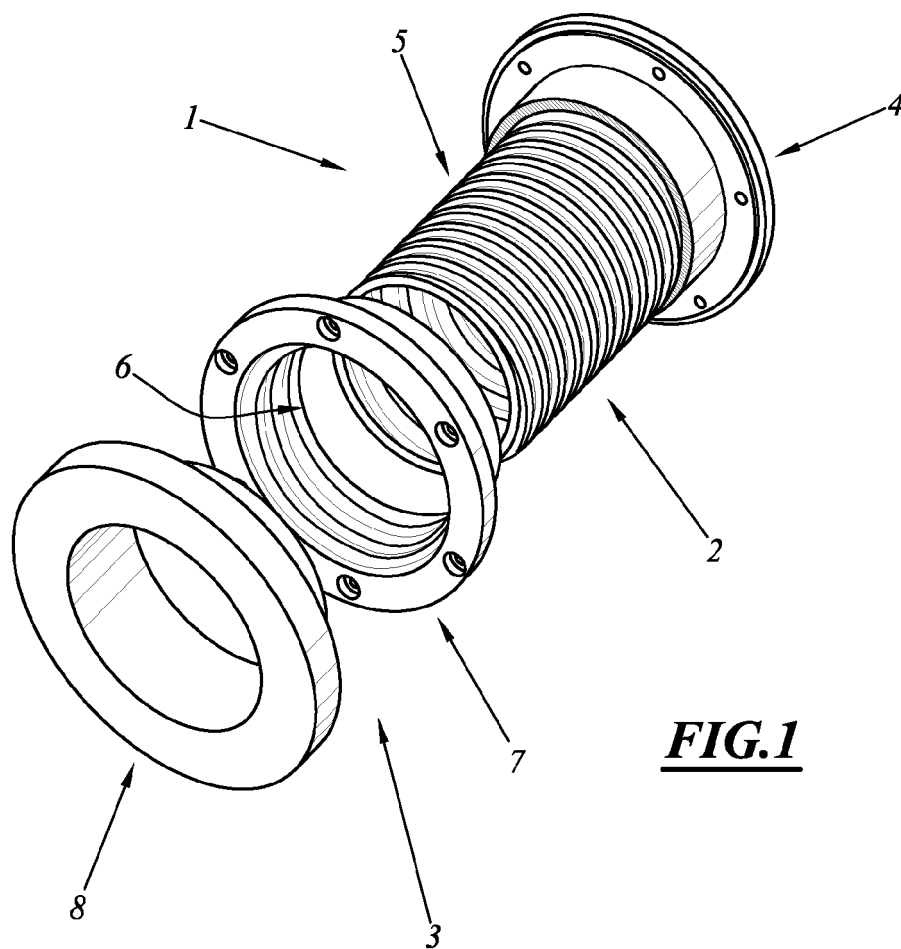


FIG.1

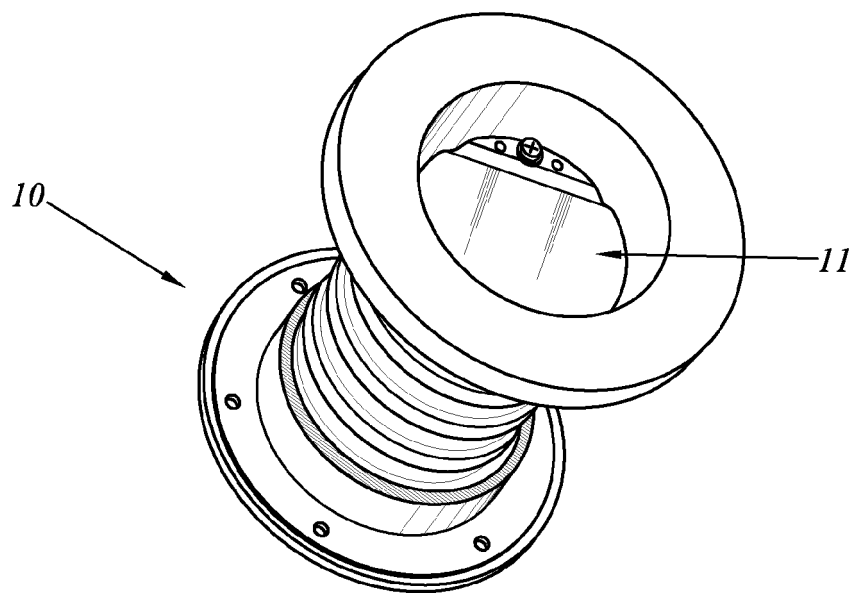


FIG.2

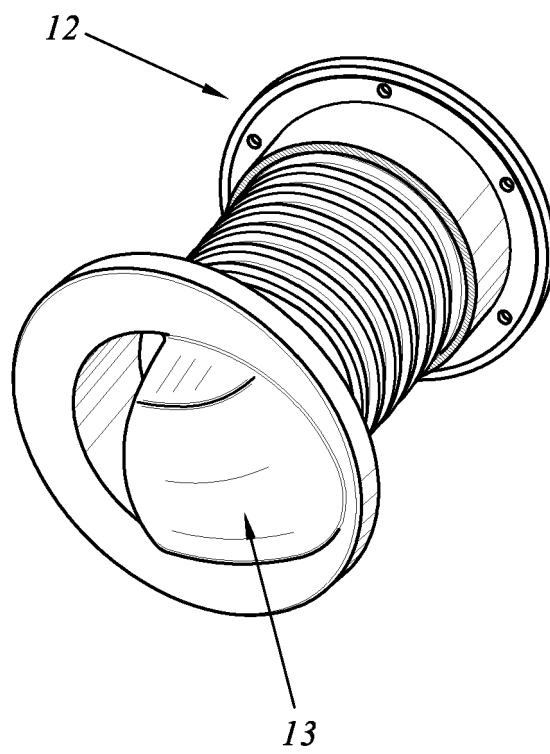


FIG.3



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 08 16 1277

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	US 2007/163480 A1 (COTTON OREN [US]) 19 juillet 2007 (2007-07-19) * abrégé; figures *	1	INV. B63B13/02
A	US 6 736 081 B1 (GREEN LAWRENCE M [US] ET AL) 18 mai 2004 (2004-05-18) * abrégé; figures *	1	
A	US 5 727 820 A (THOMPSON DAVID M [US]) 17 mars 1998 (1998-03-17) * abrégé; figures *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			B63B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 17 novembre 2008	Examineur Nicol, Yann
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

 5
EPO FORM 1503.03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 08 16 1277

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

17-11-2008

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 2007163480 A1	19-07-2007	AUCUN	
US 6736081 B1	18-05-2004	AUCUN	
US 5727820 A	17-03-1998	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82